

Déclaration volontaire pour la fixation de vos cotisations personnelles

La caisse panvica fixe les **acomptes de cotisations** sur la base des indications que vous lui fournissez. Ceux-ci sont provisoires et se fondent sur le revenu AVS probable de l'année en cours.

Les montants des **cotisations définitives** seront définis en fonction de la taxation fiscale. La caisse panvica calculera ensuite la différence entre les acomptes encaissés et la somme conforme aux indications que lui auront transmises les autorités fiscales (communication fiscale). Elle déterminera également les **intérêts moratoires et rémunérateurs** selon l'article 41 du règlement sur l'assurance vieillesse et survivants (RAVS). Ceux-ci résultent d'une obligation légale et sont perçus indépendamment d'une faute ou d'une sommation.

Nous vous prions de nous faire parvenir tous les documents et toutes les informations nécessaires afin que nous puissions fixer les acomptes de cotisations avec le plus de précision possible. Une éventuelle modification substantielle de votre revenu AVS doit être communiquée immédiatement à la caisse panvica. Même si vous constatez lors de la **clôture de l'exercice** que le montant de vos acomptes de cotisations versés était insuffisant, vous devez en informer sans délai la caisse panvica. En cas d'**omission**, vous risquez de devoir acquitter des intérêts moratoires.

Vous pouvez nous déclarer votre revenu annuel AVS actuel rapidement et facilement via **connect** ou en remplissant le verso en entier, en le signant et en nous le renvoyant par la poste. Vous pouvez également nous appeler en demandant la division contributions/indépendants.

Avec nos meilleures salutations
Caisse de compensation panvica

Caisse de compensation panvica
Division contributions/
indépendants
Talstrasse 7
3053 Münchenbuchsee

Déclaration volontaire pour la fixation des cotisations personnelles

Indications de la personne assurée

N° de décompte _____

N° d'assuré (N° AVS) _____

Nom, prénom _____

N° de téléphone _____

Revenu résultant d'une activité lucrative indépendante
Pour l'exercice comptable _____ CHF _____*
Sans déduction des cotisations personnelles

Fonds propres investis dans l'entreprise au 31.12. CHF _____
(de l'année correspondante)

Revenu résultant d'une activité lucrative indépendante
Pour l'exercice comptable _____ CHF _____*
Sans déduction des cotisations personnelles

Fonds propres investis dans l'entreprise au 31.12. CHF _____
(de l'année correspondante)

*converti sur 12 mois (selon la clôture de l'exercice, reporter le bénéfice soumis à l'AVS découlant du compte de résultats, évent. joindre une copie du compte de clôture)

Lieu et date

Timbre et signature
